

Compte rendu du COPIL Eau & Bio 2020
10 novembre 2020
Visio-conférence

Préambule : ce comité de pilotage devait se tenir initialement à Rarécourt mais les contraintes sanitaires liées au COVID19 ne nous ont pas permis de maintenir la réunion sous la forme habituelle. Pour ne pas annuler et reporter ce comité de pilotage le choix a donc été fait de maintenir une réunion en visio-conférence avec la participation d'un comité restreint (Agences de l'Eau, Conseil Départemental, Direction Départementale des Territoires). Comptant sur la compréhension de chacun face à cette situation exceptionnelle, nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Présents : François DIDOT (AERM), Benoît ROZAY (AESN) Natacha CIKOWSKI (CD55), Dominique BERTON (DDT) et pour la Chambre d'Agriculture : Daniel DELLENBACH (élu), Gilles FRENE, Matthieu ZEHR, Ludovic PURSON, Ludovic LABOU, Laurent PETIT, Paul-Eric RICHARD, Patrice HILAIRE, Thomas MUNIER, Isaline ARNOULD, Thierry JUSZCZAK, Fanny MESOT, Ludovic REMY.

- 1) **Introduction de la réunion** par Gilles Frêne, responsable du pôle de Bar-le-Duc et ex responsable du service environnement qui sera remplacé dorénavant par Matthieu Zehr. Effectivement, Gilles Frêne fait part de la réorganisation des services internes de la Chambre d'Agriculture de la Meuse mise en place depuis début octobre. Le nouvel organigramme est joint à ce compte-rendu.

Depuis 2019, ce COPIL n'est plus spécifique à la "Mission Captage" mais s'étant à l'ensemble des actions favorables à la protection de l'eau.

En plus des captages, on y retrouve donc les actions liées à :

- ▶ l'Agri-Mieux,
- ▶ les cours d'eau et érosion,
- ▶ la promotion des cultures "Bas Niveau d'Impact",
- ▶ l'adaptation au changement climatique,
- ▶ la gestion foncière,
- ▶ le maintien et développement des surfaces en herbe,
- ▶ l'Agriculture Biologique.

- 2) **Présentation du diaporama** déroulant le bilan des actions de l'année par l'ensemble des collaborateurs de la Chambre d'Agriculture.

- 3) **Relevé des principaux échanges** :

- ▶ **Captages et Mesures Agro-Environnementales (Ludovic Purson et Laurent Petit).**
Les MAE « remise en herbe » ont été ré ouvertes en 2020 sur les captages

prioritaires du bassin Seine-Normandie. 14 nouveaux contrats ont pu être engagés pour une surface de 215 ha soit un budget équivalent à 444 000 € sur 5 ans.

Ce type de mesures a également été proposé sur l'Agri-Mieux du Rupt de Mad (AERM) et a permis de contractualiser 10 engagements pour une surface de 175 ha et 363 000 € de budget sur 5 ans.

Laurent Petit précise que les contrats signés en 2020 respectent les montants des budgets prévisionnels annoncés en début d'année par les financeurs. Afin de ne pas dépasser ces budgets, il n'y a donc pas eu de communication plus large.

- ▶ **Animation Agri-Mieux (Paul-Eric Richard).** François Didot remarque que la présentation ne fait pas mention de la zone Agri-Mieux « Rupt de Mad » mais uniquement de la zone « Eaubjectif Nord 55 » (secteur Montmédy). Gilles Frêne précise que l'animation de cette zone est confiée à la Chambre d'Agriculture 54 qui est chargé de l'animation pour les deux départements (54 et 55). A ce titre, la CDA54 bénéficie d'un financement de l'AERM et un comité de pilotage spécifique a lieu chaque année afin de présenter un bilan annuel.

La présentation qui est disponible sur notre site internet ou sur demande (voir dernière partie de ce compte-rendu) a donc été mise à jour en intégrant le bilan des actions réalisées en 2020 sur le Rupt de Mad et les perspectives de travail pour 2021. Les actions proposées sur ce secteur tournent autour de 3 axes qui ont été identifiés par l'ensemble des partenaires, à savoir : axe « énergie », axe « BNI, herbe et maintien de l'élevage » et un axe « débouchés ».

On notera également un travail sur les PSE (Paiements pour Services Environnementaux).

Dominique Berton, réitère sa demande pour recevoir tout au long de l'année les diverses invitations aux journées techniques organisées sur la thématique « eau et bio ».

- ▶ **Cours d'eau et érosion (Patrice Hilaire).** Pas de remarque particulière.
- ▶ **Promotion des cultures « Bas Niveau d'Impact » (Thomas Munier).** Thomas Munier présente les divers essais de culture menés par la CDA55 en lien avec la réduction de l'impact de l'agriculture sur le milieu (soja, tournesol, lentilles). On constate une augmentation des surfaces en tournesol plus particulièrement dans le nord meusien où cette culture était très peu présente jusqu'à maintenant. Les essais menés participent à lever les a priori sur ces différentes cultures.

Cette augmentation se fait notamment au détriment de la culture de colza qui reste une culture gourmande en intrant (fertilisation et phytosanitaire). Daniel Dellenbach précise que les agriculteurs rencontrent de plus en plus de problème technique avec le colza et se tournent effectivement de plus en plus vers le tournesol. Il note toutefois que le tournesol nécessite un équipement spécifique (semis et récolte) mais aussi une complexité face aux problématiques de désherbage.

D'autres essais sont également présentés par Thomas Munier mais François Didot fait remarquer qu'ils ne concernent pas directement les cultures BNI : optimisation de la fertilisation azotée sur céréales, impact de la réduction d'azote sur colza, évaluation de système en 0 phyto. Toutefois, ces essais restent en lien avec la réduction de l'impact de l'agriculture sur le milieu.

Parmi les cultures « BNI » l'herbe (et les surfaces fourragères) et l'agriculture bio en font également partie. Ces sujets sont donc traités dans la suite de la présentation.

- ▶ **Climat (Thierry Juszcak).** Thierry Juszcak présente ensuite une nouvelle action dédiée à l'adaptation de l'agriculture face au changement climatique. On constate effectivement des épisodes climatiques exceptionnels de plus en plus fréquents (sécheresse, absence de gel, pluviométrie, etc). Le but étant d'adapter les pratiques culturales pour limiter l'impact à la fois sur le revenu économique des exploitations et sur l'environnement. Benoît Rozay soulève la question de l'irrigation qui reste une solution coûteuse et peu adaptée à l'agriculture en générale. Cette solution est principalement réservée à des cultures spécifiques à haute valeur ajoutée (cultures légumières). D'autres solutions sont envisageables sur les exploitations d'élevage. Par exemple avec une réflexion à mener sur les besoins fourragers (choix des espèces, implantation de méteils, etc.) comme le signale Fanny Mésot.

Du fait des hivers de plus en plus doux et donc d'une poursuite de la minéralisation pendant ces périodes, François Didot souhaiterait que la réflexion sur le calcul de la dose de fertilisation soit de plus en plus basée sur les analyses de reliquats azotés. Daniel Dellenbach avertit des limites techniques et du coût supplémentaire liés aux analyses.

- ▶ **Gestion foncière (Isaline Arnould).** Isaline Arnould rappelle l'objectif et le déroulement des diagnostics fonciers réalisés par la Chambre d'Agriculture. Ce travail est complémentaire à celui réalisé par la SAFER. François Didot souhaite que la réflexion soit approfondie concernant l'anticipation des départs en retraites et des potentielles opportunités. François Didot souhaite également que le résultat de ces diagnostics soit présenté lors des COPIL des captages concernés et qu'un document de synthèse soit communiqué à l'Agence de l'Eau (Ambly, Baâlon, Dun, Quincy, Rarécourt).

Ludovic Purson informe que la SAFER vient de lancer une nouvelle plateforme internet permettant de favoriser les échanges de parcelles agricoles : <https://labonneparcelle.safer.fr> (avec le soutien financier de la Région Grand Est).

Une vidéo de présentation est disponible sur youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=f0EvzWPSUaM&feature=youtu.be>

- ▶ **Maintien et développement des surfaces en herbe (Fanny Mésot).** Fanny Mésot présente cette partie en expliquant que le maintien et le développement des surfaces en herbe nécessitent un accompagnement auprès des éleveurs. Plusieurs actions sont mises en œuvres (suivi de la pousse de l'herbe, flash technique spécifique, rendez-vous « bout de prairies », plateformes d'essais...).

Pour faire face aux contraintes liées au confinement (notamment ce printemps), plusieurs vidéos ont pu être réalisées et diffusées aux agriculteurs pour remplacer la présence terrain (7 vidéos sur les espèces fourragères adaptées au changement climatique et 2 vidéos « bout de prairies »).

- **Agriculture Biologique (Ludovic Rémy).** Pour cette dernière partie, Ludovic Rémy présente le bilan des conversions à l'agriculture biologique sur le département de la Meuse. En 2020 ce sont 30 exploitations se sont convertie pour une surface de 2 041 ha.

On constate un accroissement très important des conversions depuis 2015/2016 et Daniel Dellenbach attire l'attention sur la poursuite des exploitations ayant franchies le cap des 5 années d'engagement minimum.

François Didot et Benoît Rozay s'interroge sur le peu de conversion à l'agriculture bio sur les aires d'alimentation de captage comparé à l'ensemble des surfaces converties ces dernières années.

Matthieu Zehr remarque que les MAE « remise en herbe » sont des contrats d'une durée de 5 ans et pourraient retarder ces exploitations dans leurs réflexions à la conversion.

François Didot souhaite que les actions de sensibilisation soient ciblées prioritairement sur les captages.

Le diaporama présenté lors du COPIL est disponible en téléchargement sur le site internet de la Chambre d'agriculture de la Meuse dans la rubrique « Mission Captage » :

<https://meuse.chambre-agriculture.fr/environnement/qualite-de-leau/mission-captages>

ou en nous adressant une demande par mail : ludovic.purson@meuse.chambagri.fr

Céline ANDRUSYSZYN	Responsable qualité marketing
Pascale ROLLINGER	Chargée de communication
<i>Bettina ARNOULD</i>	<i>Gestionnaire RH</i>
Jean Christophe AURY Stéphane DELTOUR	Directeur financier Comptable
Benoît KIRCHMEYER Romain RICHARD	Responsable Informatique Informaticien



